

Laïcité, droits et obligations dans les établissements publics de santé

CODE 007-112

Les évolutions actuelles de notre société, le contexte de l'actualité, conduisent à la nécessité d'affirmer et de clarifier les principes liés à la laïcité dans les établissements publics de santé : stricte neutralité des personnels respect des croyances des usagers.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de contribuer à la mise en oeuvre et au respect du principe de laïcité dans leur établissement.

ELEMENTS FORTS

Présenter les repères juridiques et une approche philosophique et humaniste des lois

Maîtriser les connaissances et principes fondamentaux concernant la laïcité et les principales religions

Comprendre le principe de laïcité concernant d'une part les personnels, d'autre part les usagers pour les mettre en oeuvre dans son service

Savoir prévenir et faire face à des situations de tension mettant en cause le principe de laïcité.

Lier à une démarche interculturelle qui ouvre à l'écoute et à la compréhension de l'autre, tout en posant clairement les principes communs

PERSONNES CONCERNEES

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social



CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

La laïcité est un cadre juridique et politique permettant à des êtres différents du point de vue des options spirituelles ou des convictions personnelles de vivre ensemble. Et, dans cette perspective, les établissements publics de santé ainsi que les établissements sociaux et médico-sociaux doivent veiller au respect de deux règles fondamentales : stricte neutralité de la part des personnels exerçant dans ces établissements qui ne doivent manifester d'aucune façon une appartenance religieuse, et respect des croyances des usagers qui doivent pouvoir suivre les préceptes de leur religion, ces droits s'exerçant dans le respect de la liberté des autres usagers. Les évolutions sociétales et l'actualité rendent nécessaires une affirmation et une clarification de ces principes (*Instruction DGOS 29/07/2016*).....

Objectif

Connaître les principes fondamentaux relatifs à la laïcité.....

- Le principe républicain de laïcité à travers l'histoire : de la Déclaration des Droits de l'Homme à la création de l'Observatoire National de la Laïcité
- Les principes fondamentaux de la laïcité dans les services publics : neutralité et liberté de conscience

Objectif

Connaître les fondamentaux concernant les principales religions pratiquées en France.....

- Les religions reconnues en France
- Religions, pratiques et rites associés : origine et compréhension de ces pratiques
- La problématique des mouvements d'obédience religieuse non reconnus

(témoins de Jéhovah, Adventistes du 7^{ème} jour ...).

Objectif

Respecter le principe de laïcité : droits et obligations des agents publics.....

- Non-discrimination
- Stricte neutralité
- Méthodes et postures dans les situations de tension ou de conflits avec les agents dans les cas de non-respect du principe de laïcité

Objectif

Respecter le principe de laïcité : droits et obligations des usagers.....

- Pratique du culte et respect des préceptes
- Obligations : respect des lois et de la liberté des autres usagers
- Religions, soins et prise en charge médicale à l'hôpital (en fonction des participants)
- Conduites à tenir, méthodes et postures dans les situations de tension ou de conflits avec les usagers

Objectif

Les aumôniers à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux et sociaux.....

- Statut
- Rôle

DUREE 3,00 jour(s)



Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.



INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex
Tél. 04 72 69 91 70 Email. infipp@infipp.com

